

6 Août 2018

Avenir sopra-steria

100% Salariés, Indépendants et Engagés

SALARIÉS SOPRA STERIA, il faut agir ...

La direction ne veut rien entendre !

Halte aux discriminations !

Le Comité d'Entreprise a, à maintes reprises relevé des actes de discrimination syndicale ou liée au sexe ou à l'âge. Des jugements condamnent l'employeur qui les ignore.

Pourtant, bien que l'on doive supporter les discours anti-syndicaux tenus par **Traid-**

Union, la réalité c'est que de nombreux élus syndiqués sont sur mission comme vous et vivent un véritable calvaire au quotidien pour la seule et bonne raison qu'ils ont un mandat des salariés pour défendre les intérêts de leurs collègues. La panoplie utilisée est toujours la même : missions déqualifiantes, arrêt net de l'évolution de carrière à la prise d'un mandat, notes de frais en souffrances, intimidations en tout genre...

Dernier épisode en date, Jérémie, très actif en CE, CCE... a été pris pour cible par l'employeur au travers d'une procédure de licenciement : Des écrits de l'employeur ont été jugés diffamatoires dans un jugement du tribunal de Police (ce jugement fait l'objet d'un appel en cours). L'inspection du travail a refusé le licenciement et la direction dans son acharnement à fait un recours auprès du ministère du travail qui lui aussi a rejeté l'argumentation de la direction. Le CE et toutes les organisations syndicales ont dénoncé une véritable chasse aux sorcières. Le syndicat AVENIR a présenté à l'administration les dossiers collectifs qu'il a confiés à Jérémie et les résultats obtenus.

A Roanne, suite aux constats de l'Inspecteur du Travail concernant des irrégularités et l'obligation légale de régularisation pour des centaines de collègues, Gaël délégué du personnel, membre du CE et conseiller du salarié a été malmené par la hiérarchie et il a dû exercer son droit de retrait. Le syndicat AVENIR a demandé à la direction des actions correctives.

La direction, qui reconnaît des problèmes pour recruter et fidéliser les salariés, doit absolument changer d'attitude envers les représentants des salariés qui ne se font bien souvent que l'écho du malaise ressenti par les salariés au quotidien, comme en atteste : le taux de turn-over élevé, les résultats alarmants des différentes enquêtes sur les conditions de travail et les bilans des médecines du travail. La direction doit comprendre que :

- ce n'est pas en cassant le thermomètre que l'on n'aura pas de fièvre et que l'entreprise et ses salariés iront mieux, bien au contraire
- elle gagnera en crédibilité et en confiance auprès des salariés en respectant les valeurs qu'elle énonce elle-même comme « Respect des autres »

Contactez nous pour vos droits

info@avenir-soprasteria.com

06.06.40.48.82

